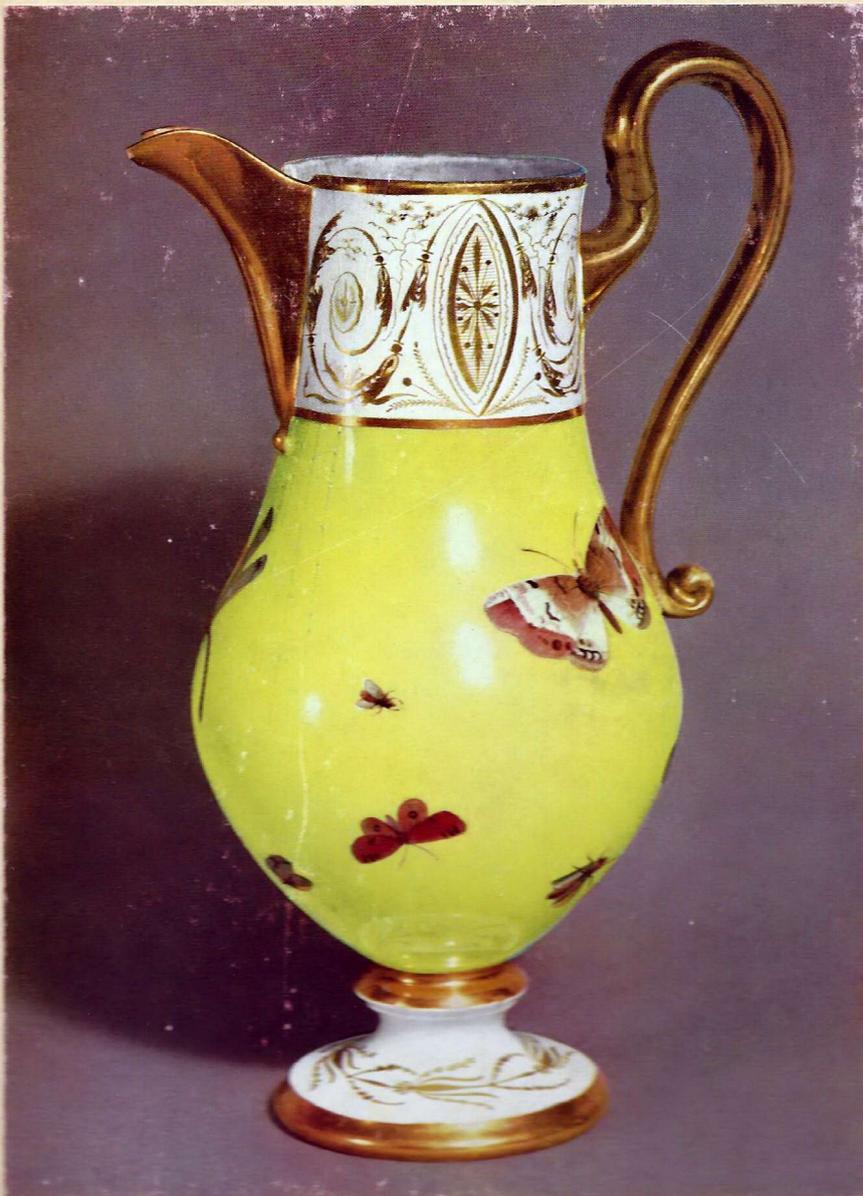




CAHIERS  
DE LA  
CÉRAMIQUE  
ET DES  
ARTS DU FEU



# UNE PETITE FABRIQUE LIMOUSINE

## LA FIN DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE : LA SEYNIE

JEANNE PRADÈRE

*Membre de la société archéologique et historique du Limousin, l'auteur qui s'est spécialement intéressé à La Seynie, consacre généreusement ses loisirs à la réorganisation du Musée National Adrien-Dubouché.*



**A** l'époque où, à Limoges, le Comte d'Artois accordait sa protection à la manufacture de porcelaine créée en 1771 par Massié, les frères Grellet et le chimiste Fournérat, une petite fabrique s'installait à La Seynie, à 2 km à l'ouest de Saint-Yrieix, ville qui s'élève dans une des régions les plus boisées du Limousin et qui fut célèbre dans l'histoire de la porcelaine par la découverte qu'y fit le chirurgien Darnet, en 1768, de riches gisements de kaolin. Mais alors que la manufacture de Limoges bénéficia de nombreux privilèges, celle de La Seynie, peu encouragée, eut une existence difficile malgré sa situation avantageuse au centre des matières premières; elle trouvait sur place non seulement le kaolin et le bois, mais aussi la pegmatite et la terre à cazettes.

Le 20 novembre 1774, le Marquis de Beau-poil de Saint-Aulaire sollicitait du ministre Bertin, le privilège de fonder une fabrique de porcelaine avec deux de ses parents : le chevalier du Garreau de Grévine et le comte de La Seynie dans une dépendance du château de ce dernier, au puy de Bette. Bertin répondit le 30 décembre à cette requête par l'envoi de l'arrêt du Conseil de 1766 qui autorisait tout particulier à fabriquer de la porcelaine à l'imitation de la Chine, mais seulement en blanc ou bleu et blanc, réservant à la seule manufacture de Sèvres l'emploi de l'or, des couleurs et des ornements en ronde bosse. Est-il besoin de rappeler que cet arrêt était lettre morte et que les fabricants ne se privaient point de décorer leurs produits en or, couleurs et reliefs?

Le 23 janvier 1775, M. de Saint-Aulaire demanda d'être excepté des dispositions de l'arrêt de 1766. La réponse de Bertin, le 8 mars, laissait un espoir : « Lorsque vous serez

parvenu, Monsieur, à établir une fabrication bien soutenue des ouvrages permis par l'arrêt du conseil, le roi vous dispensera de son exception pour l'or et les peintures ». Ces privilèges ayant été accordés à la manufacture de Limoges, MM. de Saint-Aulaire, de La Seynie, et du Garreau réclamèrent à nouveau le 2 septembre 1776 la même faveur pour leur établissement. Dans une lettre du 5 novembre 1776, l'intendant de la généralité de Limoges, M. d'Aine, appuyait leur revendication, il vantait la qualité des pièces sorties du four de La Seynie, insistait sur la blancheur de la pâte, la beauté de la couverte et soulignait la diminution des prix que pourrait entraîner la concurrence avec la manufacture de Limoges.

M. d'Aine joignait à son envoi le plan des bâtiments et le procès-verbal de la visite effectuée le 25 octobre 1776 à La Seynie par Martial de Lépine, sieur de Masneuf, subdélégué de M. l'Intendant de la généralité de Limoges et Pierre Cornuau, Inspecteur des manufactures qui se sont « transportés à la manufacture de porcelaine pour rendre un compte détaillé de l'état de ce nouvel établissement ». Ils ont « trouvé que les bâtiments, fours et ateliers de cette manufacture occupent tout l'ancien château de La Seynie, qu'ils sont construits à neuf dans une bonne température et une belle exposition. Les pâtes leur ont paru très blanches et d'une ductilité qui les rend susceptibles des plus grands ouvrages ». Après avoir vu dans un magasin de nombreuses pièces tressaillées, ils ont enfin constaté que « le petit nombre de pièces conduites à perfection, de la plus grande beauté, a soutenu même avantageusement la comparaison faite sur les lieux avec des pièces de la manufacture de Limoges, de celle de Bordeaux, de celle de la Chine, de celle du



PORCELAINE DE LA SEYNIE.  
Saucière et son plateau. Long. 26,5 cm.

MUSÉE NATIONAL ADRIEN-DUBOUCHÉ, LIMOGES

Japon, de celle de Saxe et même de celle de Sèvres, pour la blancheur et la beauté du biscuit et de la couverte ». Ils se sont rendus « à la carrière de la Bachellerie située à 300 toises ou environ du bâtiment de la manufacture, de laquelle on tire le kaolin égal pour la blancheur aux plus blancs et supérieur pour la pureté à tous en général ». Puis ils se sont transportés au moulin de Pré Badial à 200 toises de la manufacture. « La mécanique de ce moulin construit à neuf en a paru des plus simples et des plus expéditives pour la trituration soit du kaolin soit du pétunzé... ce pétunzé se tire d'une carrière appartenant au sieur de La Seynie sous l'étang du Chevrier aux portes de Saint-Yrieix. » Un deuxième moulin était en construction à La Planche-au-Faux sur la petite rivière de la Loue. MM. de Lépine et Cornuau estiment donc que « la dorure, la peinture et la ronde-bosse donnant un relief et un éclat infini aux porcelaines les plus médiocres et celles de La Seynie étant égales ou supérieures à toutes par la blancheur du biscuit et l'éclat de la couverte, elle ne doit point être privée d'un avantage capable de la conduire à une plus grande perfection et lui donner un plus grand prix » d'autant plus, ajoutent-ils, que « MM. de Beaupoil, de La Seynie et du Garreau ont employé et emploient journellement pour les travaux, beaucoup de manœuvres et jusqu'à des enfants qu'ils ont retirés de la mendicité, de sorte qu'on ne voit presque plus de mendiants dans Saint-Yrieix » et « le territoire de Saint-Yrieix et de ses environs étant froid et infertile, le travail de la porcelaine dédommagera les habitants de la stérilité de la terre ».

Malgré toutes ces bonnes raisons, il est probable que la réponse fut négative.

Fournérat arguant de mauvais procédés de ses coassociés à son égard, avait quitté la manufacture de Limoges en 1774 et il était venu diriger celle de La Seynie. Or l'article 33 de leur contrat interdisait à chacun des associés, en cas de départ, de s'intéresser à toute fabrique susceptible de s'établir à vingt lieues à la ronde, sous peine de verser à la société six mille livres de dommages-intérêts. Les frères Grellet et Massié intentèrent donc un procès à Fournérat, qui incapable de payer les six mille livres, se débattit pour prouver l'injustice de l'article 33. Il adressa, du château de Puy de Bette, le 8 mars

1775, une longue supplique à M. d'Aine où il expose les griefs d'un « artiste inventeur qui s'est vu, sous l'appât d'une société frauduleuse, enlever le secret de faire de la porcelaine, par des associés inhumains... Après tant de traverses il a eu le bonheur de trouver une maison noble qui, amie des talents, lui a procuré le moyen de les déployer. Il reconnaîtra toute sa vie la conduite de ces généreux bienfaiteurs opposés en tout à celle des sieurs Grellet. C'est de cet asile honorable qu'ils veulent l'exiler ». Fournérat n'en fut pas moins condamné; il quitta le Limousin pour échapper à la contrainte



I. - PETIT POT A LAIT EN PORCELAINE DE LA SEYNIÉ. Haut. 9,5 cm.  
Décor de petits bouquets polychromes et de filets d'or.  
Une cerise en relief, dorée, forme le bouton du couvercle.

MUSÉE NATIONAL ADRIEN-DUBOUCHÉ. LIMOGES

par corps dont il était menacé et se réfugia à Paris où on le retrouve en septembre 1777 à la recherche d'une nouvelle direction. Une lettre de M. de Saint-Aulaire datée du 18 août la même année, fait allusion à un Allemand de peu de talent qui aurait succédé à Fournérat et dont le séjour à La Seynie aurait été assez court puisque dans cette même lettre adressée à Parent, directeur de Sèvres, M. de Saint-Aulaire demande une main habile pour la direction de son établissement. Parent indiqua parmi les « coureurs de manufactures qui veulent faire plus beau que Sèvres et débauchent

ses élèves deux hommes sans doute honnêtes mais malheureux » un sieur Barthevin qui avait travaillé à Mennecy et dirigé la fabrique suédoise de Marieberg, assez habile mais malade et... Fournérat. L'entreprise restait donc sans directeur et ses propriétaires ne trouvèrent plus qu'une solution pour mettre fin à leurs déboires. Le 30 août 1777, ils proposèrent à M. Bertin l'adoption par la Manufacture de Sèvres de « celle de La Seynie pour sa fille » insistant sur les avantages que pourrait en retirer la Manufacture royale : une seule direction, le partage des frais, les salaires des ouvriers aux quatre-cinquièmes meilleur marché.

Condé, reçut de son chirurgien un placet en faveur de son beau-frère, un sieur Mathieu, ancien peintre de la manufacture de Chantilly, « sujet capable à tous égards » et qui désirait obtenir la direction de la manufacture de La Seynie. Grâce à l'intervention du prince, Bertin put enfin procurer un directeur à l'entreprise et, dès la fin de l'année 1777, Mathieu prenant « avec vivacité » la conduite des travaux, commença par construire un nouveau four, d'après un modèle de Sèvres, afin de cuire une grande quantité de porcelaine crue et en biscuit qui remplissait les bâtiments. La manufacture occupait à cette époque en plus



2. - SOUCOUBE EN PORCELAINNE DE LA SEYNIE. Diam. 14,5 cm.  
Bordure d'imbrications pourpres. Décor de fleurettes polychromes.  
COLLECTION J. PRADÈRE

3. - SOUCOUBE EN PORCELAINNE DE LA SEYNIE. Diam. 13 cm.  
Décor de pensées violet et jaune vif, bordure dorée.  
MUSÉE NATIONAL ADRIEN-DUBOUCHÉ, LIMOGES

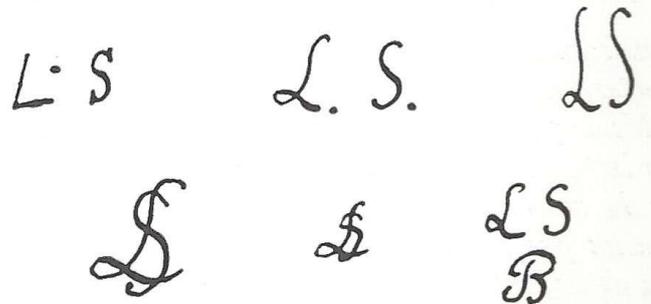
à Saint-Yrieix qu'à Sèvres et des kaolins plus purs que ceux que Darnet expédiait de la carrière qu'il exploitait pour le compte du roi, ces derniers étant « pleins de matières hétérogènes qui occasionnent des frais de transport puisqu'il faut les séparer encore à Sèvres ». M. Bertin se déclarant très satisfait de la gestion de Darnet, répondit non sans ironie que la Manufacture du roi ne pouvait accepter l'offre de MM. les intéressés de La Seynie, tout en les remerciant de leurs « bonnes intentions à son sujet ». Quant « aux matières hétérogènes, ces Messieurs ne savent pas celles qu'on y laisse à dessein, ni l'usage qu'on en fait à Sèvres ». Fort opportunément le Duc de Bourbon, prince de

de la main-d'œuvre recrutée sur place, un petit nombre « d'étrangers » peintres et modelleurs. Les trois gentilshommes augmentèrent leurs revenus par le commerce des pâtes, mais il ne semble pas cependant que l'entreprise ait été très prospère car, après avoir sollicité sans résultat de M. d'Angiviller un prêt de vingt milles livres qu'ils n'avaient pu se procurer dans le pays, parce que « les marchands de bœufs ont fait une banqueroute considérable de 2 millions » ils demandèrent à nouveau en 1778 une gratification annuelle de six mille livres pendant 5 à 6 ans pour les indemniser d'une partie de leurs dépenses. Malgré plusieurs interventions pressantes de l'Intendant

d'Aine, il ne leur fut point donné satisfaction, pas plus qu'à leur demande d'être exemptés des droits d'exportation et de circulation de leurs produits dans tout le royaume, comme l'avait obtenu la manufacture de Limoges depuis 1774.

La situation financière de La Seynie ne cessant de s'aggraver, M. de Saint-Aulaire proposa en 1785 à M. d'Angiviller, par l'intermédiaire de l'Évêque de Chartres, d'acheter la manufacture pour le compte du roi; il vantait une fois de plus les avantages de l'entreprise et la beauté de ses porcelaines; mais cette fois encore la réponse fut négative: Louis XVI venait d'acquérir la manufacture de Limoges et elle n'était pas encore payée. La fabrique de La Seynie fut donc obligée de fermer ses portes jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 1789 où Étienne Baignol, ancien tourneur de la manufacture royale, l'affirma et en reprit la direction. Baignol, que la tradition présente comme un homme d'une grande bonté, très aimé de ses ouvriers, fut un directeur habile qui a laissé des pièces remarquables. La fabrique, délivrée des entraves de l'ancien régime, connut une période d'activité et put facilement écouler ses produits, sa principale concurrente dans la région, la manufacture royale de Limoges ayant, semble-t-il, cessé sa fabrication depuis 1793. Baignol ne resta pas longtemps à Saint-Yrieix. En décembre 1795, il sollicita la direction de l'ancienne manufacture royale. N'ayant pas obtenu satisfaction il quitta cependant La Seynie en 1797 pour fonder à Limoges la fabrique des Grands Augustins. Après son départ une association de trois ouvriers parisiens continua d'exploiter l'entreprise. N'obtenant que de faibles succès, ils furent remplacés en 1805 par Clostermann. La statistique du département de la Haute-Vienne de 1808 qui nous donne ces derniers renseignements explique qu'il fut difficile de fixer des artistes à Saint-Yrieix parce qu'« ils ne peuvent trouver à la campagne les agréments dont ils jouissent dans les grandes villes ». L'entreprise fut achetée en 1810 par Honoré et Dagoty qui la vendirent enfin à Denuelle en 1823. Ce dernier, abandonnant en partie les vieux bâtiments du château de La Seynie, fit construire à proximité la fabrique qui est encore en activité aujourd'hui. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la fabrication se limite à des pièces de blanc. Elles étaient autrefois décorées à Paris, maintenant elles le sont dans les ateliers de Limoges.

Il reste peu de pièces de La Seynie. Celles que l'on connaît, à l'exception d'un vase à fleurs, sont toutes des pièces de services, remarquables par la blancheur de leur biscuit et la beauté de leur émail. Les pièces du début sont blanches ou décorées seulement d'un simple filet ou d'une bordure en dents de loup dorés. L'or y est mal répandu et peu adhérent. Plus tard, les pièces sont décorées en polychromie et imitent celles de Limoges et de Sèvres à la fin de l'époque Louis XVI, avec de légers semis de fleurs agrémentés parfois de guirlandes et de rubans, décor plus sobre que celui des deux autres fabriques, toujours de bon goût et plein de charme. La palette est celle qui était en usage à cette époque, mais elle est caractérisée à La Seynie par des tons roses et pourpres, légèrement plus violacés que dans les autres fabriques. Les pièces sont souvent marquées en bleu de grand feu ou en rouge.



La lettre *B* gravée dans la pâte est parfois jointe aux marques précédentes. Les pièces ainsi marquées sont caractérisées par leur émail éblouissant et leur décor particulièrement soigné. Elles ont été exécutées sous la direction de Baignol à l'époque où la fabrication atteint son apogée. Parmi ces pièces, citons: une soucoupe décorée au fond de petits bouquets polychromes et, sur le marli d'une bordure d'imbrications pourpres entre un filet et un feston dorés; deux écuelles couvertes du musée Adrien-Dubouché ornées très délicatement d'oiseaux et de rinceaux polychromes et or. L'une des écuelles marquée en rouge prouve par la finesse de son exécution que la petite fabrique de La Seynie pouvait occuper une place des plus honorables parmi les bonnes manufactures de son époque.

BAIGNOL  
Fabriquant  
à S<sup>e</sup> Yrieix  
L2N. 4<sup>e</sup> M<sup>c</sup>.



JEANNE PRADÈRE